

LES ENJEUX DE LA DURABILITE URBAINE.

Cas de Tébessa

GHERZOULI Lazhar ¹ et LABII Belkacem ²

1 Département d'architecture, Université Larbi Tébessi de Tébessa, Algérie.

2 Département d'architecture, Université Salah Boubnider Constantine 3, Algérie.

Reçu le 13/04/2017 – Accepté le 11/10/2020

Résumé

La ville de Tébessa se présente actuellement comme une ville mosaïque, à l'intérieur de laquelle peuvent être distingués des fragments de villes différenciées socialement et morphologiquement : des tissus anciens sans doute abandonnés, des grands ensembles non maîtrisés, plus généralement des nouvelles périphéries urbaines sont préoccupantes et constituent des paysages malmenés de la ville. Ces conséquences graves, nous interpellent quotidiennement, la tâche est énorme. Elle consiste en particulier à enclencher une dynamique de prise en charge de la réalité vécue de cette ville. Donc, comment gérer ces réalités urbaines et répondre au souci du développement urbain durable de la ville de Tébessa ? Cette nouvelle vision, autour de laquelle sont mobilisés les universitaires, les professionnels et qui fait l'objet d'une problématique nationale. Elle aura pour finalité la recherche d'une nouvelle cohérence entre la société, son économie, son espace et sa culture, base d'un développement réel et durable. Le présent article développe un cas illustratif d'une ville patrimoniale, c'est la volonté de valoriser le cadre urbain et architectural et de poursuivre son l'histoire, et ce dans le respect de l'environnement.

Mots clés : environnement, développement urbain durable, dynamique, fragments, Tébessa.

Abstract

The city of Tébessa is currently presented as a mosaic city, in which can be distinguished a set of fragments of cities socially and morphologically differentiated: Abandoned old fabrics, large uncontrolled complexes, more generally new urban peripheries are worrying and constitute scrambled landscapes of the city. These serious consequences affect us every day, the task is enormous. It consists in particular of creating a dynamic management of the reality of this city. So how can we manage these urban realities and respond to the concern for the sustainable urban development of the city of Tébessa? This new vision, around which are mobilized academics, professionals and which is the subject of a national problem. It will aim the search for a new coherence between society, economy, space and culture, based on a real and sustainable development. This article develops an illustrative case of a heritage city, is the desire to enhance the urban and architectural context and continue its history, and in the respect of the environment.

Keywords: environment, sustainable urban development, dynamic, fragments, Tébessa.

ملخص.

إن مدينة تبسة تبدو حاليا كمدينة فسيفاء، بداخلها يمكن تمييز عدة شطايا من المدن متفاوتة فيما بينها شكلا و مورفولوجيا : الانسجة العمرانية القديمة مهجورة بدون شك، المجموعات السكنية الكبيرة غير متحكم فيها، و بصورة اعم اطرافها العمرانية الجديدة التي تمثل هاجس من حيث التحكم فيها. هذه العواقب الخطيرة تستجوبنا يوميا لان المهمة كبيرة جدا لأنها تتمثل بالخصوص في انشاء ديناميكية جديدة لأخذ بعين الاعتبار الواقع المعاش لهذه المدينة. اذن كيف يمكن ادارة هذه الحقائق الحضرية والاستجابة الي اهتمامات التنمية الحضرية المستدامة لمدينة تبسة؟ هذه الرؤية الجديدة التي يلتف حولها الأكاديميين و المهنيين و التي تعتبر اشكالية وطنية و التي تهدف الي البحث علي كيفية جديدة للتجانس بين المجتمع و اقتصاده و فضائه و ثقافته التي تعتبر اساس التنمية الحقيقية المستدامة. هذا المقال يعالج حالة توضيحية للمدينة التراثية و هذا إرادة منا لإعادة الاعتبار للإطار العمراني و المعماري و مواصلة لتاريخها و ذلك في اطار احترام البيئة.

الكلمات المفتاحية: البيئة - التنمية الحضرية المستدامة - ديناميكية - شطايا - تبسة.

I. INTRODUCTION

D'après ce que nous avons constaté, l'attitude terne de Tébessa vis-à-vis de la gestion et de la planification provoque un puissant contraste. La ville continue à se développer et à être gérée d'une manière sectorielle et par des instruments qui sont en décalage par rapport à ce qui se fait partout dans le monde notamment en termes de développement urbain durable. Aussi, par les moyens traditionnels de la composition urbaine, celle-ci est considérée aujourd'hui comme anachronique, à réactualiser pour adapter la ville aux nouveaux contextes. « ...*La ville durable est non seulement possible mais également source de croissance et de qualité de vie, son succès repose sur notre capacité à rompre avec les approches uniquement sectorielle. Le développement durable est un enjeu global, c'est un défi...* »¹.

Aujourd'hui, se fait sentir le besoin de plus en plus aigu de mettre en place des stratégies d'aménagement du territoire dans lequel s'inscrit la ville de Tébessa et d'intégrer les enjeux du développement durable à toutes les échelles de réflexions. A travers cet article, nous allons essayer de mettre en œuvre une démarche pragmatique qui devrait aider tous ceux qui ont la volonté (acteurs de la ville de Tébessa) de concrétiser le développement urbain durable. « ...*Le développement durable est un mode de réflexion systémique ou l'on sait que tout agit sur tout mais ou l'on cherche à définir les priorités, à créer les synergies et à valoriser toutes les ressources locales notamment humaines...* »².

Nous aborderons également une problématique d'actualité relevant des préoccupations urbanistiques et environnementales majeures de notre époque et fait ressortir les mécanismes de fonctionnement et d'organisation de la ville de Tébessa. La réflexion que nous menons portera essentiellement sur la détermination des enjeux pour le développement urbain durable de la ville de Tébessa, en tenant compte d'aspects et de facteurs visant le confort du citoyen. Ceci avec le souci de recherche, qu'une meilleure adaptation de l'environnement bâti - car il s'agit d'une ville patrimoniale - avec les autres contraintes. Cette dernière vise avant tout à mener une réflexion liée à l'urbanisme de projet qui tient compte de l'environnement et aura certainement des impacts sur d'autres échelles de territoires. C'est seulement en connaissant les mécanismes que les politiciens, administrateurs, urbanistes et gestionnaires pourront efficacement formuler des programmes de développement sensibles, adéquats et durables à travers des projets urbains s'inscrivant dans le cadre des instruments et des outils adaptés à la réalité vécue.

I- Présentation de la ville de Tébessa : une ville patrimoniale dans un contexte environnemental...

1 – Tébessa : une ville patrimoniale...

Il serait nécessaire, dans un premier temps, d'éclaircir la notion de patrimoine et de déterminer son articulation avec le contexte algérien. La notion de

patrimoine est donc d'origine latine, elle s'est développée en fonction des différents contextes culturels et a été peu à peu adoptée par la plupart des pays francophones. En Algérie, comme en Tunisie, il est de plus en plus question, de protection du patrimoine et de politique du patrimoine.

Lorsqu'on parle de patrimoine pour une ville face aux problèmes urbains, selon Xavier Greffe « ...*On peut adopter deux attitudes : la première consiste à partir des biens immeubles ou mobiliers, des pratiques ou des références que l'on qualifiera de patrimoniaux. Dans le second cas, on considère comme patrimoine la totalité du système urbain hérité du passé...Mais l'approche de cette question dans les villes d'aujourd'hui conduit à assumer simultanément ces deux dimensions. On part de la démarche culturelle, celle qui patrimonialise les biens immobiliers ou mobiliers que l'on entend réutiliser, mais on doit aussi tenir compte de l'ensemble des caractéristiques des lieux où ils se situent ce qui conduit à prendre en considération la totalité du système urbain hérité...* »³.

Après l'indépendance, l'affirmation de l'identité nationale s'est construite par le rejet du symbole colonial et la mise en valeur de la culture arabo-musulmane, mais aussi et paradoxalement, par l'intégration de références occidentales aussi bien dans le modèle de développement que de manière plus spécifique dans les secteurs de l'architecture et de l'urbanisme et la préservation du patrimoine. L'ordonnance n°67/281 de l'année 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels est venue pour concrétiser cela. En effet, à partir des années soixante-dix, l'ampleur du fait urbain, l'intensification des problèmes sociaux et le développement de l'idéologie environnementale dans le monde ont déclenché une politique de planification urbaine provoquant un retour à la question du patrimoine. Cette politique s'oriente alors vers la protection des sites et monuments historiques, la mise en valeur des quartiers anciens et vers la protection des paysages naturels.

Depuis les débuts des années quatre-vingt-dix, les nouvelles orientations des institutions internationales chargées de la question du patrimoine, en l'occurrence l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), donnent un sens plus large au patrimoine. Différentes chartes et recommandations promulguées sous l'égide de ces dernières, en plus de l'UNESCO, le conseil international des monuments and sites (ICOMOS) », dans le cadre de sa VIIème assemblée générale qui s'est tenue en 1984 en Allemagne a ouvert la voie à l'intégration de l'héritage colonial dans le champ du patrimoine. Le conseil de l'Europe, l'organisation des pays de la Méditerranée ont joué le rôle de régulateur international en matière de définition théorique et modalités d'application de la procédure juridique sur la question du patrimoine.

Le développement durable devient alors un argument idéal pour mettre en valeur certains sites culturels ou

naturels. L'amélioration de la qualité de vie des citoyens en milieux urbains étant un axe important du développement durable, il fallait donc œuvrer pour la protection de l'environnement et du patrimoine. C'est dans ce contexte que depuis une dizaine d'années l'Algérie a adopté une série de mesures pour la protection du patrimoine naturel et culturel.

Cette période a connu aussi la promulgation de plusieurs textes réglementaires pour la prise en charge de l'environnement et du patrimoine en général, et le concept du patrimoine a largement évolué depuis l'apparition de la loi n° 98/04 de l'année 1998 relative à la protection du patrimoine et ses textes d'application à partir de l'an 2000. Cette loi ne reconduit pas l'ordonnance 67/281 suscitée qui a été abrogée, la notion d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité caractérisant la valeur du patrimoine. Elle évoque à travers le souci de fixer les conditions de mise en œuvre, la nécessité de donner une suite pratique aux procédures réglementaires «... Cette réglementation a introduit une nouvelle catégorie de définition du patrimoine culturel et a consacré de nouveaux principes d'approche, ceux de la réhabilitation, de la restitution et de l'intégration du patrimoine culturel dans la vie quotidienne et comme fondement à nos actions visant le développement. Il s'agit en fait d'un grand chantier, encore ouvert, qui se préoccupe avant tout du bien-être du citoyen par la restauration et la consolidation de l'identité algérienne... »⁴.

Le patrimoine est un facteur déterminant du développement durable de nos territoires et l'un des aspects fondamentaux de l'aménagement du territoire et de la planification au niveau national, régional ou local. Tébessa est un carrefour des civilisations est par excellence un territoire où s'exprime l'influence des métissages culturels. Chaque civilisation qui s'y est installée l'a marquée par ses traditions, ses idéologies dominantes, ses modes de vie, bref sa culture, mais aussi s'est appropriée des référents culturels appartenant aux civilisations qui l'ont précédée.

L'antique Thevest, vieille de 21 siècles de vie urbaine, fut romaine, byzantine, vandale, musulmane, turque et française. De chacune des périodes de son histoire, elle a gardé un cachet patrimonial. Historique et archéologique d'une grande richesse. Thevest est un site unique où s'inscrivent parmi bien d'autres des monuments d'une grande valeur archéologique, La ville de Tébessa est un catalogue architectural et archéologique de notre histoire nationale « ... On rencontre en premier lieu les villes fortifiées. Tébessa en offre un fort intéressant spécimen, et ainsi qu'on l'a justement remarquée, ses fortifications admirables conservées, peuvent être considérées comme un véritable type de l'art de l'ingénieur au VI^{ème} siècle... »⁵. Sous l'effet d'éléments sociologiques, économiques et stratégiques, la ville de Tébessa a connu principalement dans son développement urbain les périodes de la préhistoire à l'époque actuelle, un essor très important (Plan n°01 et figure n° 01 ci – après).

La notion du patrimoine dépasse le seul monument au profit du tissu urbain, de ses architectures mineures, des tracés du parcellaire. Elle évoque aussi l'ensemble du patrimoine qui conjure le temps et fonde l'identité des villes et le sentiment d'appartenance à un territoire. « Sauvegarder le patrimoine m'a toujours intéressé, donc sauver la matière, qui est le support de la mémoire. Je ne crois pas que ce travail obéisse à des règles mais certains principes devraient être compris par les architectes dès l'origine de leurs projets... »⁶.

Les cités et monuments historiques sont érigés selon des canons qui nous sont propres, exprimant le génie architectural et urbanistique de notre société. Ils témoignent de notre façon de vivre ensemble, rendent compte de l'élégance de notre bâti en même temps qu'ils disent l'histoire des peuples et des gens que nous avons accueillis et de ceux qui se sont imposés à nous.

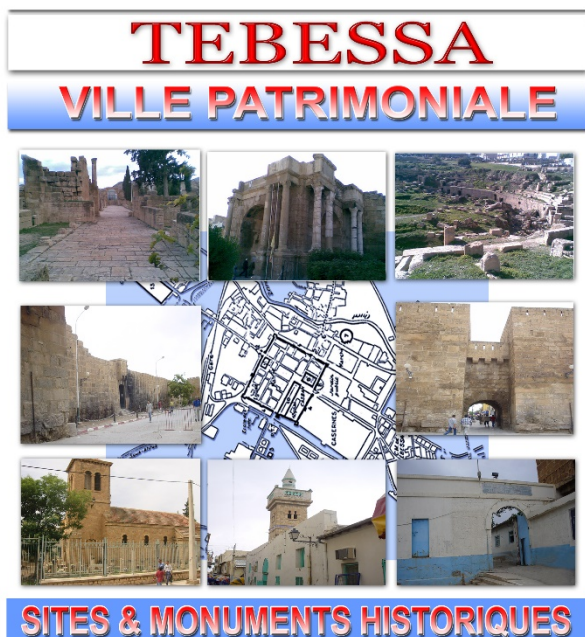
La préservation et la sauvegarde de ce patrimoine existant, et sa mise en valeur constituent un attrait certain pour la ville de Tébessa et son centre ancien. « La question patrimoniale, c'est la construction de l'identité urbaine : de repositionner le territoire dans son contexte global, de concurrence locale, national et même international... »⁷. Le développement de l'activité touristique peut contribuer à l'absorption du chômage, dynamiser l'activité du commerce, d'échange et revaloriser l'artisanat. Donc la question de la transformation du patrimoine est une question vitale autant que délicate. Pour cela il faut retrouver les moyens de fabriquer du local et de s'inscrire dans une culture globale.

Plan n°01 : sites et monuments historiques.



Source : dossier d'étude de la restauration de l'arc de Caracalla, traité par l'auteur en 2016.

Figure n° 01 : plan et photos de la ville Historique - Tébessa –



Source : élaboré par l'auteur en 2016.

2 – Tébessa : héritages historiques et mutations environnementales...

D'emblée la question du patrimoine couvre un domaine de curiosité d'investigation très ample. La problématique soulevée implique la prise en compte des multiples facettes de la ville, diurnes et nocturnes, morphologique et dynamique. Le concept de la ville et son environnement urbain relève de la pluri et de la transdisciplinarité. Le milieu urbain, dans sa morphologie et sa croissance ne se définit pas uniquement par rapport à la ville, mais aussi à son environnement complexe et divers et constitue en même temps un excellent observatoire du changement physique et sociétal.

La ville de Tébessa a pris une ampleur qui dépasse aujourd'hui les capacités locales de gestion, d'absorption et de financement. Les effets de l'urbanisation sur l'environnement sont très inégaux. Les paysages sont hétérogènes et contrastés. Il existe différentes typologies : vieux centre historique, dichotomie entre quartiers coloniaux et autres types d'habitat et pas ou peu d'espaces récréatifs. La politique de logement avait un impact décisif sur l'environnement urbain avec des compromis et de solutions inadaptées, des législations et réglementations sans intérêt accordé à la ville. Quant à la gestion de l'environnement, on constate l'indifférence, le laxisme, et une méconnaissance des risques majeurs directement liés à l'environnement.

La concentration sur des espaces limités de la population et d'activités engendre une très grande vulnérabilité des territoires urbains. Elle provoque des inquiétudes auprès des habitants en ce qui concerne leur santé et éventuellement les catastrophes que peut

provoquer le cadre bâti à défaut d'inexistence de politique de prise en charge du patrimoine existant.

Cette situation contribue à expliquer les raisons pour lesquelles la politique publique en matière des instruments, de planification spatiale et de gestion urbaine - de production et d'intervention sur la ville – importés sont inadaptés au contexte culturel, social, économique et environnemental de la ville. Ces derniers ne bénéficient pas de réflexions suffisantes sur le devenir de la ville.

Les problèmes posés, d'ordre socio-économique et environnemental, relèvent désormais de considérations des politiques urbaines mises en œuvre à ce jour «... cette décennie est marquée en Algérie, par une prise de conscience accrue à l'égard de l'environnement, une multiplication de la législation en matière de l'environnement, et une responsabilité accrue vis-à-vis de l'environnement »⁸. Ainsi les divers aspects de la thématique environnementale de la ville de Tébessa (paysagers, physiques, urbanistiques et architecturaux, sociétaux, socioculturels et économique) requièrent des approches globales ainsi que des mesures qui seront envisagés pour la préservation et la promotion de l'environnement.

II. La durabilité urbaine de Tébessa : défis et enjeux...

1 – Tébessa : les défis d'une ville durable ...

De nos jours, Tébessa vit un essor urbain considérable. Son prestige d'une cité plusieurs fois millénaire à travers son centre ancien, ne lui donne pas à oublier de garder un pied bien ancré dans un passé florissant. Mais plus que l'ancrage à son passé, Tébessa se veut résolument tournée vers l'avenir. Elle doit contribuer et donner toute la mesure de ses capacités à l'avènement de cet âge d'or.

Ainsi, en retour du développement classique, on assiste à la destruction du paysage urbain et périurbain de la ville de Tébessa, à des coupures urbaines et sociales plus profondes entre les quartiers de la ville, à l'apparition de morceaux de ville créés par des plans d'occupations aux sols (POS), où les habitants sont laissés à l'écart en termes de qualité de vie, d'emplois, de sécurité, ou même de santé et menaces de risques naturels ou technologiques.

La ségrégation sociale qui, au début ne pose des problèmes qu'à ceux mis à l'écart, devient rapidement un problème général, apportant aussi leur lot de violence et de mal-vivre dans les quartiers les plus peuplés tels que la Zaouia, El Djorf et El Merdja. Cette insécurité vécue a provoqué le mal urbain. On peut dire aussi que la ville algérienne entre autre Tébessa est aujourd'hui en panne de méthodes, ou que les multiples facettes par lesquelles plusieurs départements ministériels l'abordent restent très fragmentaires. Les méthodes anciennes apparaissent aujourd'hui inadaptées, parfois même contreproductives.

Nous allons nous concentrer sur le processus de conception d'une démarche d'urbanisme de projet propre à la ville de Tébessa à travers la dynamique de l'ensemble qui remet en question la finalité de l'aménagement. En

développement urbain durable il n'y a pas de solutions préconçues, mais plutôt une réponse localisée à un diagnostic précis de potentialités et faiblesses de territoire sous formes d'enjeux pour atteindre un résultat voulu. « ...Les travaux en urbanisme doivent être liés directement à ce qui se fait sur terrain – l'approche doit pénétrer la réalité -... il faut bien observer le territoire et prévoir la souplesse pour donner beaucoup plus de flexibilité au projet urbain... »⁹.

La démarche sus indiquée devrait donc donner une importance aux actions concernant de près ou de loin la ville de Tébessa, car la particularité d'une politique locale de durabilité et de qualité environnementale urbaine à l'échelle de Tébessa, et sa nécessaire insertion dans un ensemble et à des niveaux territoriaux multiples. Ceci lui donnera un sens et un ordre de priorité. La mise en œuvre cohérente des moyens notamment les documents d'urbanisme et des outils d'intervention et de production de la ville et autres, y trouverait une justification par les opportunités et une finalité.

En effet, il est vrai que la réflexion sur la ville de Tébessa n'est jamais vraiment terminée, qu'elle s'enrichit progressivement de nouvelles démarches. Pour concevoir des solutions, il conviendra d'avoir à l'esprit un certain nombre de préoccupations pour lesquelles seront définis le souhaitable, le réalisable et le soutenable (durable), ainsi que les conditions de réalisation. L'organisation recherchée de développement urbain durable peut être le support des principes de mise en forme de la ville de Tébessa : faciliter les liaisons ; affirmer la complémentarité ; préserver le patrimoine et renouveler la spécificité spatiale pour répondre aux besoins de la société sans oublier les générations futures. Cela n'est possible que par une dynamique considérée comme base d'une croissance durable et la recherche d'un développement équilibré concerne l'ensemble des questions urbaines avec une économie diversifiée dans le strict respect de l'environnement, où le centre sera un lieu de référence, et la ville se reconnaît comme un tout uni.

Pour reconquérir la ville de Tébessa, il faut qu'elle soit au clair avec son développement. Aujourd'hui. Nous sommes confrontés à un nouveau défi, c'est de conduire une démarche de développement durable, encourager le développement économique et culturel et parier sur la qualité environnementale et urbaine et la sauvegarde du patrimoine, car il s'agit d'un territoire déqualifié « ...La ville durable, constitue une nouvelle tentative pour aborder les problèmes urbains dans toutes leurs dimensions, économiques, sociales, écologiques, institutionnelles... »¹⁰. Répondre à ces défis suppose la détermination, des enjeux qui présentent les axes de choix possible. La formalisation de ces derniers suppose la mise en évidence des synergies à toutes les échelles à commencer par l'échelle territoriale jusqu'à l'échelle urbaine en passant par l'environnemental.

2 – Tébessa : les enjeux d'une ville durable ...

2.1 - L'enjeu territorial : l'équilibre d'une stratégie à des échelles différenciées et l'articulation avec les niveaux infra et supra communal...

Tébessa fut doublement prise en considération dans le cadre du schéma national d'aménagement de territoire (S.N.A.T.) et le schéma régional d'aménagement régional Est (SRAT), par conséquent elle est concernée par deux options, Hauts plateaux et la bande frontalière.

A cette échelle territoriale de la région Est de l'Algérie nous tenterons de nous intéresser au degré d'intégration de la ville de Tébessa dans son système ou sa zone d'influence des Hauts plateaux Est et au niveau national. Ceci nous permettra de définir la relation qui existe entre le rang de la ville de Tébessa et sa taille, avec les autres villes situées dans ces territoires.

Partant du constat de la dynamique de la ville de Tébessa et les autres villes et des centres urbains qui modulent et organisent la distribution spatiale des populations, nous saisissons d'emblée l'importance de Tébessa par rapport à ces centres dans l'équation de rééquilibrage de l'armature urbaine dans sa zone d'influence. Ceci est du à la configuration du réseau viaire, la dotation en équipements ou le statut administratif ainsi que les pratiques des acteurs. Elle a cependant remodelé les hiérarchies à des échelles locales sur des bases fonctionnelles correspondant aux objectifs de domination et d'exploitation.

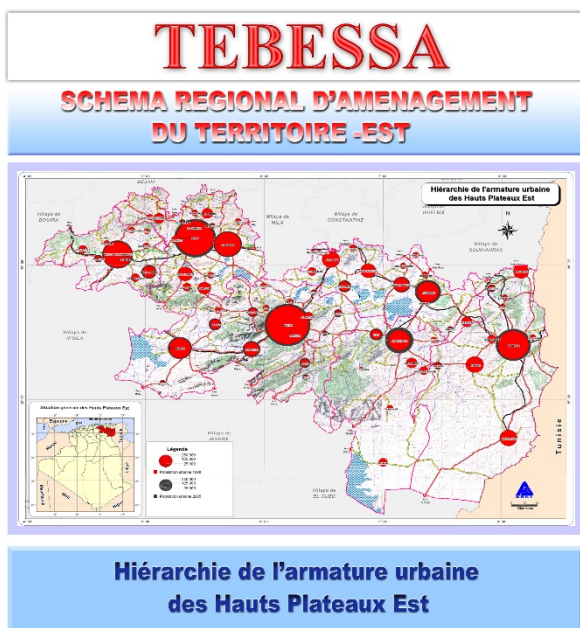
Tébessa est la troisième ville en termes de nombre de population dans le système urbain des hauts plateaux (tableau n° 01 ci-après). « Sa population est passée de 40.707 habitants en 1966 à 107.559 habitants en 1987 pour atteindre 154.335 habitants au dernier RGPH 1998. En 2005, sa population est estimée à 176.455 habitants représentant plus de 42% de la population urbaine de son sous système et 27 % de la population totale »¹¹. Elle est considérée : « ...parmi les cinq grandes villes de moins de 200.000 et de plus de 100.000 habitants qui concentrent 26,2% de la population urbaine »¹² (plan n°02 ci-après).

Tableau n°01 : hiérarchie urbaine des hauts plateaux Est.

| code | Commune | Pop.urb.98 | Pop.urb.2005 | Rang/poids |
|-------------|----------------|----------------|----------------|------------|
| 501 | BATNA | 246 800 | 292 587 | 1 |
| 1901 | SETIF | 214 842 | 248 456 | 2 |
| 1201 | TEBESSA | 154 335 | 176 455 | 3 |
| 3401 | B.BOU ARRERIDJ | 129 004 | 145 946 | 4 |
| 4001 | KHENCHEL A | 86 615 | 127 470 | 5 |
| 1920 | EL EULMA | 104 758 | 126 235 | 6 |
| 402 | AIN BEIDA | 88 290 | 109 832 | 7 |
| 542 | BARIKA | 79 508 | 94 664 | 8 |
| 1203 | CHEREA | 53 645 | 61 109 | 9 |
| 403 | AIN M LILA | 50 672 | 60 233 | 10 |
| 1202 | BIR EL ATER | 53 162 | 60 066 | 11 |
| 401 | OUM EL BOUAGHI | 47 835 | 54 005 | 12 |
| 1926 | AIN ARNAT | 13 694 | 16 791 | 34 |

Source : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) – Algérie 2007, page 35.

Plan n° 02: Tébessa dans son territoire.



Source : SRAT, traité par l'auteur en 2016.

Le sous-système de Tébessa, est dominé par la ville de Tébessa, l'urbanisation s'accroît au niveau des centres urbains de Bir el Ater, Chrea, Ouenza, Hammamet et el Aouinet avec un déclin perceptible au niveau des agglomérations rurales (tableau n° 02 ci- après).

Tableau n°02 : nomenclature des villes du sous-système de Tébessa.

| Code | Villes | Pop 2005 | Pop2012 | Pop2015 | Rang |
|--------------|------------------|---------------|---------------|---------------|-----------|
| 1201 | TEBESSA | 176455 | 210 866 | 221803 | 1 |
| 1202 | BIR EL ATER | 60066 | 84 047 | 88407 | 2 |
| 1203. | CHEREA | 61109 | 80 519 | 84696 | 3 |
| 1219 | OUENZA | 44467 | 56 249 | 59167 | 4 |
| 1205 | EL AOUNET | 14160 | 23 057 | 24252 | 5 |
| 1208 | HAMMAMET | 16978 | 21722 | 22849 | 6 |
| 1213 | EL OGLA | 13411 | 18 906 | 19886 | 7 |
| 1212 | MORSOT | 10952 | 18 241 | 19188 | 8 |
| 1211 | EL KOUIF | 8787 | 18 400 | 19355 | 9 |
| 1218 | BOUKHADRA | 9082 | 11333 | 11922 | 10 |
| TOTAL | 10 VILLES | 415467 | 543340 | 571525 | 10 |

Source : SRAT– Algérie 2007, page 73. Actualisé par l'auteur en 2016.

Ceci s'explique en partie par le phénomène des activités informelles (commerces) et le degré d'équipements et de services. Ce sous système, fonctionnent au gré de l'attractivité de la ville d'Annaba. « Il regroupe un ensemble de 10 villes qui concentrent 415467 habitants représentant 18.65% de la population urbaine des Hauts Plateaux Est et une aire d'influence qui englobe les 28 communes de la wilaya de Tébessa d'un poids démographique de 658350 habitants représentant

13.40% de la population totale des Hauts. Ce sous système enregistre le taux d'urbanisation le plus élevé des Hauts Plateaux Est 63%. »¹³.

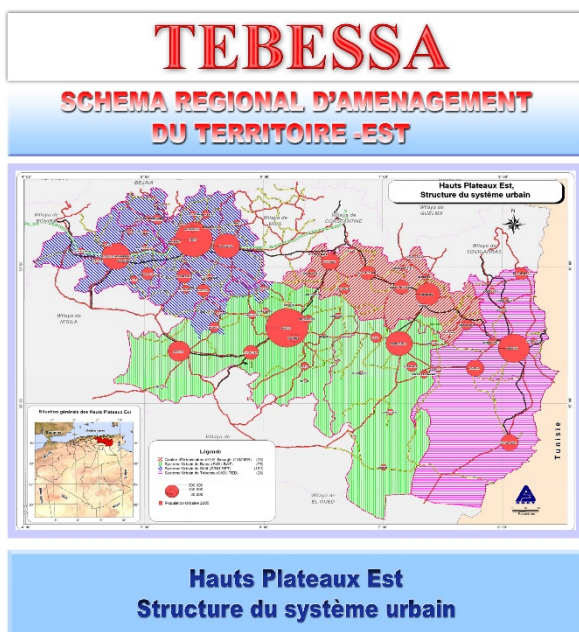
La ville de Tébessa : « concentre plus de 42 % de la population urbaine de son sous système et exerce une polarisation accentuée sur son territoire, d'autant plus qu'elle regroupe 27 % de la population totale de son aire de dominance. La particularité de ce sous système réside dans la forte concentration au niveau de la ville de Tébessa et les 3 villes moyennes de Bir El Ater, Chérea et Ouenza »¹⁴.

En plus, des contraintes imposées par les conditions du milieu physique liées aux climat, dégradation de la steppe, précarité de l'activité agricole en raison de la sécheresse chronique, déclin de l'activité industrielle et notamment minière, ne lui ont point permis de jouir de sa position stratégique de ville frontalière et jouer le rôle qui lui est naturellement dévolu d'équilibre territorial pour la région des hauts plateaux Est. La prolifération de l'activité informelle liée directement au trafic et à la contrebande le long de la zone frontalière est essentiellement due à cet état de fait et aussi au sous équipement des communes frontalières.

De par sa position géographique de ville frontalière, Tébessa est le point de convergence d'un dense réseau routier d'importance régionale, locale et intermaghrébine. En effet plusieurs routes nationales structurent son sous-système (plan n° 03 ci-après). Le maillage d'infrastructures forme les deux principaux couloirs d'urbanisation du sous système de Tébessa, dont l'impact est perceptible au niveau local sur la ville de Chérea et pour les agglomérations frontalières du Nord (Ouenza, El Meridj, Ain Zergua) ainsi que pour les agglomérations sur l'axe de la Rn16 (El Ouinet, Boukhadra et Morsot). Tébessa exerce donc une forte polarité sur son territoire.

Au delà du rythme accéléré d'urbanisation, les politiques volontaristes et successives de l'Etat ont également, introduit des changements de logique, de trajectoire et enfin de hiérarchie. Par ailleurs, l'absence de politiques efficaces de développement durable aggrava les niveaux de tensions exercées sur le pôle principal (Tébessa), se traduisant essentiellement par des flux migratoires continus et un surpeuplement induisant des besoins additionnels. Ce qui a accentué la polarité urbaine et a engendré une certaine ségrégation sociale et spatiale.

Plan n° 03: Tébessa dans le système urbain.



Source : SRAT, traité par l’auteur en 2016.

A ce stade de sa croissance, Tébessa atteint aujourd’hui un seuil limité par les contraintes physiques du site. Ce dernier est donc saturé et l’extension de la ville et son expansion ne peut se faire qu’à une échelle intercommunale et régionale. C’est justement dans la hiérarchie et la cohérence du sous système qu’elle domine. Son intégration dans l’armature urbaine régionale que Tébessa pourrait réaliser un développement harmonieux lui permettant d’assumer pleinement son statut de ville patrimonial par excellence.

A ce titre, l’enjeu territorial intègre les objectifs stratégiques de redéploiement des populations et des activités sur deux plans : le premier est celui de la recherche d’une plus grande cohérence du sous-système de Tébessa. Le deuxième aura pour finalité le rééquilibrage entre le monde urbain et rural en agissant sur les complémentarités qui existent localement. Toutes ces possibilités de réorganisation et de rééquilibrage s’associeront aux différentes dimensions du développement économique et de l’amélioration du cadre de vie. Elle s’associe également à la préservation et la prise en charge des spécificités du milieu naturel, et le souci d’une meilleure insertion de la population pour concrétiser la notion de la durabilité.

C’est dans cet esprit qu’il faut replacer les changements concernant la ville de Tébessa, dans les conceptions, les méthodes et les démarches de planification territoriale. Pour préparer Tébessa à jouer un rôle majeur dans le réseau des villes de l’espace régional, son développement durable devra faire référence à la maîtrise de sa croissance, à l’émergence de centres à promouvoir, à la reconquête de son tissu urbain et à l’émergence d’un pôle d’excellence, à partir de son centre historique et patrimonial «... La protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel

et naturel devrait être envisagées comme l’un des aspects fondamentaux de l’aménagement du territoire et de la planification au niveau national, régional ou local ...»¹⁵.

2.2- L’enjeu environnemental: au cœur des projets d’urbanisme...

De par sa position géographique particulièrement stratégique, Tébessa fait partie du grand ensemble régional des hauts plateaux Est. C’est une wilaya frontalière avec la Tunisie sur une longueur de 279 kms, et un espace de lien et de transit entre le Nord et le Sud (Tell et Sahara), de l’Ouest et l’Est (de l’Algérie à la Tunisie). Elle est limitée par les wilayas de Souk-Ahras, d’Oum El-Bouaghi, Khenchela, El Oued, et par la république tunisienne.

Puisant son identité surtout de sa double vocation Agro-pastorale et industrielle, à prédominance minière, Tébessa dispose d’un potentiel important et varié de ressources naturelles appréciables. Parmi elles on peut citer : « une SAU de 312.175 ha - soit 38 % de la superficie agricole totale- dont plus de 20.000 ha en irrigué et 434.089 ha de parcours, un taux de boisement faible évalué à 13%, un défrichement évalué à 14 %, une désertification qui touche près de 30 % du territoire et une érosion présente sur les versants Nord et Sud des monts des Nememchas... »¹⁶.

Tébessa s’étend sur une grande superficie estimée à 13.878 Km² dont 184 Km² pour la ville de Tébessa, ce qui donne l’opportunité à son territoire de se situer sur trois domaines bioclimatiques :

Au Nord, le semi-aride, au centre où se trouve la ville de Tébessa, l’étage aride et à l’extrême Sud, débute l’étage bioclimatique saharien. Tébessa chevauche sur des domaines physiques différents : « Au Nord, le domaine atlasique à structure plissée constituée par les monts des Nememchas et les monts de Tébessa dont les sommets culminent au dessus de 1550 m (Djebel ozmor 1591 m, Djbel Kemkem 1277 m et Djebel Onk 1358m). Des paysages ondulés fortement ravinés et couverts d’une végétation steppique à base d’alfa et d’armoise (plateau du Darmoun; Safsaf El-Ouesra et Berzguel...). Les hautes plaines encaissées et encadrées par les reliefs décrits précédemment. Ce sont les plaines de Tébessa: Morsott; Mechentel: Behiret Larneb: Gassés et Bhiret Thlidjene. Au Sud, le domaine saharien à structure tabulaire constitué par le plateau saharien qui prend naissance au-delà de flexure méridionale de l’Atlas saharien (sud du Djebel Onk, Djebel Labiod) »¹⁷.

En plus de cette diversité, elle recèle de grandes potentialités touristiques, grâce à son histoire et son inestimable patrimoine archéologique : vestiges culturels riches et variés (sites naturels, sites et monuments historiques classés, artisanat traditionnel (plan n° 04 ci-après).

Plan n° 04 : potentialités & environnement de Tébessa.



Source : PAW, traité par l'auteur en 2016.

Tébessa possède d'autres richesses et potentialités : « La qualité des forêts qui couvrent les hauteurs des montagnes au Nord de la Wilaya, notamment dans les régions de Tébessa, Hammamet, Bekkaria, Morsott et Bekkaria, vieille ville de Negrine, Youkous., la grotte de Bouakous à Hammamet), oasis de Ferkane et Negrine avec palmeraies et seguias à Ferkane et Negrine), col de Bekkaria , forêt de Tagga à Bekkaria), mont de Dokkane à Tébessa, Site de Gastel à Aine el Zerga et enfin le site perché el hode sghir à Boukhadra »¹⁸.

Tébessa abrite de nombreuses installations industrielles dont les activités constituent de véritables foyers de pollution atmosphérique à l'instar des minerais de fer de Ouenza et Boukhara et du complexe de phosphate de djebel-Onk à proximité de Bir el Ater. La cimenterie d'el-Malabiod, les briqueteries d'Oum-Ali, les petites installations relatives aux carrières d'agrégats et sablières et les différentes décharges publiques à travers le territoire de Tébessa, ainsi que les unités de petites tailles dans divers domaines d'activité. « Il est donc permis de dire que d'une manière générale que la qualité de l'air est assez bonne, en raison de l'immensité de l'atmosphère, une auto épuration se produit par diffusion des polluants gazeux par retombée au sol des particules les plus lourdes ou par agglomération de petites particules dans les gouttes de pluie. Le caractère même de la diffusion de la pollution sur un rayon réduit autour des installations ainsi que la superficie importante de la wilaya (13878 km²), la densité de la population et sa répartition, les mouvements des masses d'air, les radiations solaires (réactions photochimiques), les précipitations, l'orientation et la vitesse des vents sont autant de paramètres qui catalysent davantage l'autoépuration. »¹⁹.

Tébessa est exposée à un certain nombre de risques et d'aléas naturels tels que: les inondations, les érosions des terrains, les incendies de forêts, la sismicité, et la sécheresse. Dans ce contexte, la ville de Tébessa est exposée au risque d'inondation, en raison de sa situation au pied des montagnes de Doukan et Osmor ; son site, par ailleurs, est traversé dans le sens Sud - Nord par les oueds de Zaarour, Rafana, Nagues et Segui. Les endroits les plus touchés sont les limites Sud et Ouest où se trouvent les quartiers illicites d'El Djorf et Zaouia et l'extension de la ville, ainsi que le quartier d'El Merdja au Nord. Face à cela, Il faut énoncer des mesures particulières visant à réduire la vulnérabilité de ces espaces et à maîtriser leur développement dans une démarche globale de prise en charge de ce phénomène. Cela est dû essentiellement à l'absence des réflexions dans les instruments de planification spatiale et de gestion urbaine en vigueur, et au détriment d'une vision globale de prise en charge des problèmes environnementaux. De ce fait, l'introduction du volet environnemental a pour but de favoriser et de faciliter la prise en charge des facteurs environnementaux ayant des impacts sur les solutions envisagées à toutes les échelles du territoire de Tébessa «...la protection de l'environnement est de plus en plus admise comme moyen de prévention structuré, afin de maintenir dans des limites acceptables l'impact d'une organisation sur l'environnement... »²⁰.

De plus, la maîtrise des eaux pluviales constitue également une problématique moins connue, car les espaces du domaine public hydraulique sont encombrés par des constructions illicites et des dépôts divers d'une part, et le manque d'infrastructures nécessaires à cet effet d'autre part. Le phénomène de ruissellement ne concerne pas que les zones inondables mais il pourrait aggraver le risque sur le bâti et le patrimoine existant. Quant au risque sismique, Tébessa, au même titre que son ensemble naturel d'appartenance aux Hauts plateaux Est, est située parmi les zones sismiques faibles sur l'échelle de Richter, contrairement aux villes du nord, qui subissent des séismes de forte intensité.

Enfin, l'augmentation de la production de déchets au cours de la dernière décennie à Tébessa nous invite à nous interroger sur les évolutions à atteindre (tableau n°03 ci-après) :

Tableau n° 03 : évolution de la quantité de déchets produite quotidiennement en fonction de l'évolution démographique de la population de Tébessa à l'horizon 2025.

| Année | population | Qté de déchets t/j | Volume de déchets m ³ /j | Volume de déchets m ³ /an |
|-------|------------|--------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| 2015 | 239136 | 95.65 | 398.54 | 145467.10 |
| 2016 | 244732 | 97.89 | 407.87 | 148872.55 |
| 2017 | 250459 | 100.18 | 417.42 | 152358.30 |
| 2018 | 256320 | 102.53 | 427.21 | 155931.65 |
| 2019 | 262318 | 104.93 | 437.21 | 159581.65 |
| 2020 | 268456 | 107.38 | 447.42 | 163308.30 |
| 2021 | 274738 | 109.89 | 457.87 | 167122.55 |
| 2022 | 281167 | 112.47 | 468.62 | 171046.30 |
| 2023 | 287746 | 115.10 | 479.58 | 175046.30 |
| 2024 | 294479 | 117.79 | 490.79 | 179138.35 |
| 2025 | 301370 | 120.55 | 502.29 | 183335.85 |

Source : direction de l'environnement de Tébessa, 2016.

« ...Les résultats affichés dans le tableau ci-dessus sont établis en considérant une production de déchets par habitant et par jour de 0.4 kg avec un taux d'accroissement annuel de la population de 2.34 %... »²¹.

Les carences constatées en matière de traitement des déchets à Tébessa nous ont conduit à une réflexion globale qui a pour hypothèses l'élimination des déchets et de prévoir des installations classées, fondées sur une logique de filières de valorisation et de gestion entre partenaires, car la plupart des déchets sont des produits qui peuvent être valorisés et devenir de véritables matières premières secondaires « ...Des insuffisances persistent encore et les collectivités locales, premières concernées par ce choix qui est à la fois un choix politique et un choix de société, sont souvent confrontées à des problèmes de collecte, de traitement et de débouchés qu'elles ne maîtrisent pas toujours... »²².

Nous assistons à un changement important dans la façon de considérer les déchets urbains en général et les ordures ménagères en particulier. Cela se traduit par le fait qu'il ne faut plus les regarder comme des matériaux à éliminer par tous les moyens, mais plutôt comme de la matière première. Cette réflexion se base donc sur les principes de diminuer le volume et la toxicité des déchets, de développer la valorisation des déchets, de partager les responsabilités entre acteurs publics en assignant notamment aux collectivités de Tébessa un rôle de planification territoriale, et de développer le partenariat avec le secteur privé, et enfin de développer l'information du public «... il importe de garder en mémoire que le traitement des déchets est devenu un secteur en évolution extrêmement rapide et la responsabilité de tous les acteurs de la ville ... »²³.

Donc, l'enjeu principal d'une meilleure gestion des déchets est avant tout d'ordre environnemental. Assurer

un traitement des déchets participe à la protection de l'environnement de Tébessa et à la préservation de la santé de ses habitants, en mettant fin aux décharges sauvages. De cet enjeu environnemental, devenu incontournable et entraînant une mobilisation nationale, découlent des enjeux réglementaires, économiques et de gestion. Enfin l'installation des équipements de traitement est en règle générale appréciée pour ce qu'elle signifie souvent en termes d'emplois non qualifiés, facteurs d'insertion sociale.

De ce fait, l'élaboration de la charte pour l'environnement constitue un outil destiné à promouvoir une gestion environnementale des territoires nécessaire à une politique globale d'environnement. Cette charte facilite la définition des politiques locales d'environnement allant dans le sens du développement durable. La charte contient plusieurs axes, des domaines d'intervention et des actions dont l'objectif est d'assurer l'intégration de l'environnement aux autres politiques (sociale, aménagement de l'espace, développement économique et déplacements), l'articulation des domaines traditionnels de l'environnement (le patrimoine, les ressources naturelles, les pollutions et nuisances et les risques) et de mettre en œuvre des moyens adaptés (la participation du public, l'organisation et l'évaluation).

Une telle démarche ne peut être envisagée sans une prise de conscience et une volonté forte des acteurs publics. Or l'élaboration d'un projet d'urbanisme est propice à la création d'une dynamique de progrès. Pour cela, un cadre institutionnel et juridique très complet est à mettre en place par les autorités compétentes « ...Conformément aux dispositions de la loi 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, les communes (APC) ont la responsabilité: d'élaborer et de mettre en œuvre les plans communaux de gestion des déchets municipaux comme instruments de planification ; d'améliorer continuellement les conditions de collecte et de transport et de mener des actions de sensibilisation incitant les usagers à respecter les conditions d'entreposage des déchets et les horaires de collecte, sans omettre l'amélioration et la professionnalisation des capacités de gestion... »²⁴.

Donc, notre rôle en tant qu'urbanistes ne se limite pas à une mise en application cohérente à l'échelle des territoires, mais à prendre en compte le champ de l'environnement pour rajouter le bien être à la cohérence. Concilier la protection de l'environnement avec son métier, ce sera de plus en plus une obligation pour toutes les disciplines et ce pour atteindre l'objectif de développement durable de nos villes.

2.3 - L'enjeu urbain: entre la maîtrise de croissance de la ville et le renouvellement de son centre historique...

Le sous système de Tébessa est dominé par la ville de Tébessa, située à 40 Kms de la frontière Algéro-Tunisienne. Fortement marquée par les empreintes et les traces encore visibles des civilisations romaine, byzantine et autres, Tébessa est marquée par une urbanisation

«intra-muros» à travers l'histoire jusqu'à l'arrivée des français ayant consacré la juxtaposition de deux types d'occupation de son espace : l'un exclusivement destiné aux colons (intra-muros) et l'autre à la périphérie de ce noyau.

La ville d'aujourd'hui est, bien plus qu'une agglomération, une aire urbaine avec son centre historique bien délimité, ses faubourgs et ses campagnes avec villages et champs alentours. Cette différence physique s'accompagne de deux modes de vie très contrastés, celui des citadins et celui des paysans. Elle a connu une très forte croissance qui se poursuit actuellement. Cependant, l'absence de liens traditionnels de cohérence interne ne préjuge pas des interdépendances entre les différents types de tissus urbains. En même temps, nous constatons l'augmentation des nuisances locales et globales et la dégradation des grands paramètres de l'environnement. Le fait surtout d'extension linéaire du côté Ouest repousse les limites de la ville ou augmente les coûts du traitement des effluents ou du transport.

Si la ville fait système, la réponse aux enjeux ne peut se faire par les approches sectorielles actuelles répondant directement à chaque enjeu primaire enregistré. Nous chercherons plutôt à quelles règles de fonctionnement doit répondre le système urbain pour que concrètement il ne crée pas de dysfonctionnements. Pour cela notre réflexion repose sur trois principes fondamentaux :

- renouveler prioritairement le centre historique et les espaces précédemment urbanisés pour préserver le patrimoine urbain et architectural existant et éviter les fractures urbaines, dès lors qu'ils sont entrés dans une spirale de déclin comme on l'a souligné dans le diagnostic ;
- maîtriser la croissance de la ville notamment par la limitation des développements périphériques non organisés et la densification entre l'ancienne ville et son extension ;
- enfin planifier le rapport de la ville de Tébessa avec son espace environnant, à la fois en termes de consommation évitable d'espaces naturels et ruraux et d'échanges non maîtrisés de prélèvements de ressources et de rejets non assimilables.

Cependant, nous nous interrogeons d'abord sur la nature des enjeux urbains et la façon dont ils s'organisent, car les enjeux ne peuvent pas être traités uniquement de façon sectorielle. S'il y a une différence de nature entre ces enjeux, il y a aussi entre eux une sorte de continuum par lequel ces principes s'enchaînent, se croisent et se concrétisent. Dans la continuité de cette vision, le développement urbain durable de Tébessa se dégage à travers des documents ou des outils fondés sur la sauvegarde de la mixité fonctionnelle (centre-ville et quartiers périphériques) d'une part, et l'amélioration de la qualité et de la répartition des services, des équipements ainsi que des liaisons entre la ville et les communes voisines situées dans son sous système d'autre part.

2.3.1- Le renouvellement des tissus urbains existants : agir devant une situation alarmante...

Pour l'émergence d'une image urbaine positive, il est impératif d'entreprendre une série d'actions dans une démarche globale au titre de laquelle on peut citer : le développement de la centralité principale du noyau historique et colonial dans le cadre d'une opération de renouvellement du centre ancien, soit :

- l'émergence de nouveaux pôles de centralité, à travers les centres secondaires améliorant ainsi le degré d'équipement ;
- le développement des axes d'animations principales afin d'assurer la jonction entre le noyau central et les noyaux secondaires, assurant l'articulation des différentes unités urbaines de la ville ;
- l'affirmation de l'axe d'animation secondaire qui organise les espaces Nord, Sud et Ouest de la ville ;
- le développement de rocades périphériques en vue d'un décongestionnement du centre ville et du désenclavement des quartiers périphériques ;
- la résorption de l'habitat précaire, la structuration et la viabilisation des zones périphériques d'habitat de la Zaouïa , El-Djorf, El-Merdja et Ezzitoune et la prise en charge et la remise en valeur des aires urbaines relatifs aux Z.H.U.Ns dans le cadre des opérations d'intervention et de renouvellement urbain) « *Le projet urbain de renouvellement est donc un cadre de pensée pour régénérer la ville, il est aussi un guide de l'action pour adapter la ville à la demande sociétale et jouer comme levier économique et social...* »²⁵.

2.3.2- Le renouvellement du centre ancien de Tébessa : une opportunité pour la démarche de développement durable...

La réflexion sur le centre est donc une priorité puisque la mort du centre entraînerait celle de la ville. Il ne s'agit pas d'une question urbaine mais aussi d'une question culturelle et patrimoniale Elle est un élément moteur de la vitalité de Tébessa et qui a pour opportunités de :

- redéfinir les fonctions urbaines et socio-économiques du territoire ;
- renouveler massivement les constructions existantes ;
- mettre en valeur le patrimoine et les espaces publics ;
- valoriser les voies et la coupure urbaine et mener une action sociale et participative.

Cette réflexion concernant le renouvellement du tissu urbain ancien de la ville de Tébessa est multidimensionnelle, elle réserve la place à des processus évolutifs de transformation. Elle s'inscrit dans une complexité due non seulement à la nature patrimoniale du tissu urbain déjà existant, mais à la pluralité des interventions à remodeler et à la diversité des conditions de production et des acteurs. Elle puise de ce qui se fait à travers le monde dans le domaine du renouvellement urbain en matière d'approche globale du projet urbain nécessaire qui oriente, incite, libère, encadre et complète si nécessaire les initiatives locales d'une part et du contenu de ces interventions d'autre part.

Le site du centre ville de Tébessa qui renoue avec son histoire et sa géographie est un socle de projet de renouvellement qui commence de l'inventaire des dysfonctionnements de la ville et conduit à affirmer les objectifs pour une meilleure qualité de vie et une meilleure image « ...Le projet urbain de renouvellement concerne tous les thèmes et toute les échelles de la ville, la mise en valeur des centres patrimoniaux, l'embellissement urbain, la revalorisation des espaces publics... »²⁶. L'originalité du processus de renouvellement nécessairement respectueux de la qualité patrimoniale, tient dans sa procédure la sauvegarde du potentiel historique, et donne une place centrale à la concertation, manifestant ainsi la volonté d'un centre accessible à tous (plan n°05 ci-après).

Plan n° 05 : renouvellement du centre ancien de Tébessa.



Source : Magister de l'auteur « le renouvellement urbain du centre-ville de Tébessa 2007.

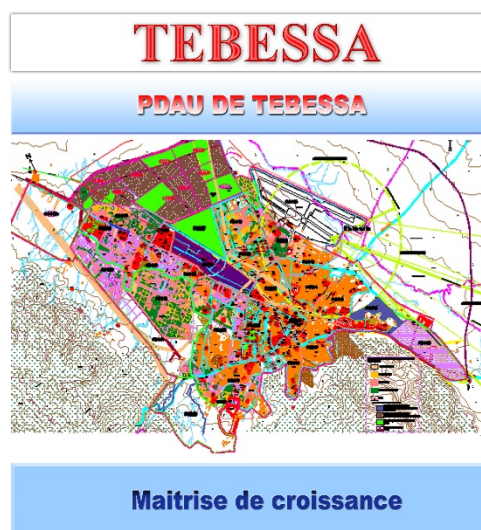
Donc le renouvellement du centre sur lui-même grâce à un programme de revitalisation urbaine et socio-économique ambitieux permet l'adaptation de la ville de Tébessa aux différentes évolutions qu'elle a connue dans le temps et dans l'espace et à la démarche de développement durable.

2.3.3- la maîtrise de croissance de la ville de Tébessa : une stratégie à adopter...

Comme on a précisé auparavant, l'amorce de l'urbanisation du côté Ouest, le long de la route de Constantine à provoqué des problèmes pour la ville de Tébessa en termes de maîtrise et de gestion urbaine. La ville restera l'espace en permanente mutation, tant dans son bâti que par les mouvements de la population dans l'existant. Des tendances lourdes d'éclatement physique et social de la ville découlent des modes de vie contemporains et remettent en cause son développement durable. Donc les enjeux de l'aménagement urbain aujourd'hui découlent des évolutions des activités et des modes de vie. Pour cela, il faut appliquer au milieu urbain un développement qui se traduit structurellement par trois principes fondamentaux : éviter l'extension continue pour ne pas arriver à l'étalement urbain ; réduire l'écart social entre les différents quartiers de la ville en aidant le renouvellement urbain là où il se révèle difficile et enfin gérer de façon équilibrée les rapports réciproques entre la ville et son environnement naturel et rural.

La reconversion de la zone industrielle qui présente une tache urbaine près du centre-ville, est emblématique de la régénération urbaine. Le site est peu adapté à un développement économique en raison de ses limites avec les entités urbaines de la ville. De même, la délocalisation des entreprises situées à l'intérieur de cette zone doit faire l'objet d'un plan de délocalisation territoriale de la part de la commune de Tébessa avec les acteurs concernés. Cette zone présente néanmoins des atouts pour accueillir des activités socio-économiques en plus des fonctions urbaines de qualité. De plus, elle est desservie par le réseau ferroviaire. La requalification de cette partie de la ville constitue l'occasion de renforcer la centralité de la ville et les liens entre centre et périphérie. L'enjeu est donc de privilégier la forme urbaine en tenant compte de la démarche de développement durable (plan n° 06 ci-après).

Plan n° 06 : maîtrise de croissance de Tébessa.



Source : PDAU de Tébessa, traité par l'auteur en 2016.

Les préoccupations relatives aux traitements des tissus urbains existants peuvent être prises en charge dans ce cadre par l'institution des outils réglementaires d'interventions spécifiques. Donc travailler sur la manière de faire, sur le pilotage de ces interventions et définir les sources de financement horizontales (locales) et verticales (centrales). Les opérations de renouvellement urbain se fondent sur une réglementation instituant de nouveaux outils opérationnels pour améliorer la qualité de vie dans nos quartiers. Ils sont à la fois une instance de décision pour la mise en œuvre des projets, mais aussi des outils financiers pour agréger et mutualiser les crédits d'origine diverse.

Ces opérations de renouvellement restent toujours pour l'Etat algérien une difficulté importante car les constructions pour les défavorisés ne sont globalement pas assurées. Pour les collectivités locales, la situation manque de démarches plus radicales (textes) et les habitants doivent être associés dans le processus de renouvellement urbain. Aujourd'hui, devant la relative faillite des opérations de renouvellement urbain en Algérie et en particulier à Tébessa, l'Etat est dans l'obligation de porter avec plus de détermination cette politique qui devient opportun en tenant compte des principes de la durabilité urbaine. On pourrait dire à ce sujet également que l'interdisciplinarité institutionnelle reste sous développer qu'il faut la revoir et la dynamiser.

Il faut rappeler que s'engager dans une démarche de développement urbain durable, signifie qu'on ignore les anciennes méthodes, notamment de planification et gestion de l'espace que les chercheurs ont remis en cause à mainte reprise. Le développement préconisé appelle à abolir la manière comme les moyens (outils) pour que les responsables communaux en partenariat avec les autres acteurs prennent conscience de leurs mission en termes de développement urbain durable.

Enfin, on peut dire que le développement durable est un défi urbain, en effet, c'est dans la ville que se concentrent les urgences et les problèmes et que dans la ville que se trouvent les solutions qui prônent une autre manière de vivre. C'est seulement en saisissant les mécanismes liés à la durabilité, que les praticiens, administrateurs, urbanistes, gestionnaires s'y mettent pour concrétiser ces réflexions concernant les outils et les limites d'interventions en matière d'urbanisme et de maîtrise des territoires urbains. Puis des programmes de développement sensible adéquats et durables qui prennent en considération les enjeux dégagés par nos soins dans le présent article et nécessairement les aspirations de l'acteur principal qui est le citoyen.

2.4 - L'enjeu de la gouvernance: s'adapter à l'évolution de différentes échelles ...

La gouvernance urbaine en Algérie et entre autre à Tébessa est passée par deux grandes périodes. La première de l'indépendance aux années quatre vingt dix ou la gouvernance était du ressort de l'Etat à travers ses différents départements ministériels représentés au niveau local par leurs services déconcentrés dans

l'absence de la concertation. Dans cette période les collectivités locales n'étaient pas associées ou concertés dans l'élaboration des outils de planification spatiale et de gestion urbaine en raison de la faiblesse de l'encadrement technique et des moyens mis à la disposition des communes.

La deuxième, à partir de 1990 à ce jour. Cette période a connu l'introduction de la notion de concertation pour la première fois dans l'histoire de la planification urbaine en Algérie avec la société civile à travers la participation des associations dans l'établissement des outils d'aménagement et d'urbanisme. De même que des prérogatives plus larges sont octroyées aux collectivités locales et aux élus.

Les dernières réformes en la matière à partir de 1990, période de transition qui ne peut être efficace que si l'on perçoit parfaitement de quoi et vers quoi l'on transit, d'où la nécessité d'une clarté d'intention au niveau juridique. Les structures de l'Etat ou bien de la commune de Tébessa qui sont démunies d'encadrement et de pouvoirs, habituée surtout à une gestion, non pas du territoire urbain et communal mais du simple tâches de gestion quotidienne, peuvent concrétiser une politique nouvelle de planification urbaine et de développement durable. L'échec des politiques urbaines ne s'explique pas seulement par des considérations techniques, par le manque des compétences par exemple, mais aussi par le jeu complexe des rapports sociaux et politiques d'acteurs, jusque la fait défaut et qui peut être instaurée. Donc la gouvernance est comme étant les méthodes de gestion des territoires dans une perspective de développement durable et les stratégies de transformation du cadre bâti existant.

De plus, l'action associative est importante et considéré comme le vecteur d'un développement socio-économique durable. Dans ce contexte, une seule association (Minerve) active au niveau de Tébessa dans le domaine de la préservation du patrimoine. La gouvernance urbaine à Tébessa implique également que les citoyens se mobilisent à l'échelle urbaine, avec une véritable participation à tout les niveaux de prise de décision, et d'établir un véritable partenariat avec les institutions et les établissements publics.

Dans ce cadre, le concept de la gouvernance urbaine désigne l'ensemble des pouvoirs susceptibles de participer aux décisions engageant la ville de Tébessa dans toutes les échelles territoriales évoquées ci-dessus « ...*De nouvelles pratiques de l'urbanisme s'organisent autour de quelques thèmes transversaux : la présence de l'environnement, l'essor de la démocratie participative, et la responsabilisation de la société civile...* »²⁷. La préservation de l'unité communale dans le contexte intercommunal est un facteur important de gestion plus intégrée et durable que nous pourrions concrétiser avec l'implication effective des acteurs. Les outils favorisant la collaboration et le partenariat sont essentiels, car les organismes et services remplissent leur mission en se souciant de l'intérêt général de la ville de Tébessa dans son contexte général.

- **Les acteurs et leurs responsabilités** : pour une multidisciplinarité...

La question de gouvernance urbaine à Tébessa fait appel à de multiples connaissances et compétences, car à chaque projet d'urbanisme sa spécificité. Ces acteurs peuvent être classés en public et privés, nationaux, locaux et internationaux, institutionnels ou non Institutionnels, économiques (influant sur l'offre), ou sociaux (influant sur la demande). La démarche de développement durable

oblige pour sa concrétisation une volonté politique au sens premier. Il en est de même de la notion impliquant une négociation plus large entre les acteurs du développement urbain et les habitants. Pour réussir le projet d'urbanisme, qui est communiqué à la population et partagé avec elle. Les acteurs concernés pour mener à bien cette démarche adoptée de développement urbain durable par famille sont (tableau n°04 ci-après) :

Tableau n° 04 : les acteurs par famille.

| Administrations | Collectivités | Professionnels | Autres |
|---|---|--|---|
| *Etat /Gouvernement *Ministères : Habitat & urbanisme M / Aménagement du territoire et Environnement. M / Culture M / Tourisme M / Finance M / Commerces * Wilaya de Tébessa *Services déconcentrés de l'état : - Urbanisme et construction (DUC) - Logements et équipements publics (DL & DEP) - Environnement DE - Culture (DC) - Tourisme (DT) - Commerce (D.CO) - Direction de programmation et suivi budgétaires (ex : DPAT) | * Assemblée populaire de la wilaya de Tébessa * Assemblée populaire de la commune de Tébessa * Les élus locaux * Le service technique de la commune de Tébessa * Le responsable des finances et des affaires sociales de la commune de Tébessa. | * Bureaux d'études : - Urbanistes - Sociologues - Architectes - Economistes - Paysagiste - ...etc. * Ordre local des architectes de Tébessa * Experts * Agences immobilières. | * Circonscription archéologique de Tébessa * Agence locale de gestion et de régulation foncière urbaine (ALGRFU) de Tébessa * Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Tébessa * Associations socio professionnelles * Comités de quartiers * Usagers * Concessionnaires * Chambre de commerces * Chambre d'agriculture et de l'artisanat. |

Source : élaboré par l'auteur en 2016.

Au carrefour des compétences, c'est celle de l'urbaniste (chercheur/concepteur) qui embrasse la globalité des enjeux pour établir des propositions et des scénarios aux politiques. Au carrefour des décisions, les élus ou les responsables de Tébessa qui arrêtent leurs propre choix sans être sous la dépendance du pouvoir technique et administratif. C'est à l'intérieur de ce jeu que la négociation aura lieu en permettant au projet d'urbanisme d'être modelé au fur et à mesure pour s'adapter aux demandes sociales.

Pour concrétiser cela, nous pourrions dire que la ville de Tébessa développe une structure de gouvernance constituée des acteurs déjà cités dans le tableau n°04 ci-dessus, et d'autres acteurs nécessaires pour l'application de la démarche de développement urbain durable tels que des établissements publics spatialisés dans le domaine de l'environnement, dans la conception et la gestion des documents d'urbanisme, et des outils d'intervention sur la ville patrimoniale. Cette manière de faire implique une

forme de partenariat entre le secteur public et le secteur privé. Le premier apportant au second un soutien, ou une tentative de garantie aux activités de ce dernier. La maîtrise d'ouvrage urbaine est nécessaire qui repose sur l'utilisation des outils, des procédures, des règles adaptées et un pilotage. Pour concrétiser cela, il faut se donner les moyens nécessaires de cette ambition. Cette situation pose des défis, pour l'avenir, aux acteurs quels que soit leurs caractères, à l'Etat et à l'ensemble des universitaires, urbanistes, aménageurs, experts du développement territorial : l'occasion d'un véritable renouveau professionnel.

CONCLUSION :

La conclusion de cet article porte d'abord sur la détermination des enjeux relatifs au développement urbain durable de la ville de Tébessa. Ces enjeux permettent d'une part de mettre en lumière les axes de choix possibles, au vu de ce que nous avons tiré comme conclusions de la croissance urbaine de la ville depuis

l'indépendance à ce jour, sous les différentes politiques urbaine concrétisées par les instruments d'aménagement et d'urbanisme institués à cet effet. D'autre part, des expériences universelles en termes d'intégration des principes de la durabilité dans les documents d'urbanisme et l'irrigation de l'urbanisme de projet qui a mis fin aux anciennes pratiques de l'urbanisme réglementaire qu'on est en train d'appliquer à ce jour en Algérie. Ils se présentent également comme une mesure pour la qualité urbaine et environnementale.

Dans tous les cas, la ville durable se fabriquera au travers d'un long processus de maturation résultant d'une adaptation des enjeux définis énumérés ci-dessus aux différents contextes (territorial, environnemental, urbain et socio-économique) et des modes de gouvernance, au terme duquel les politiques urbaines deviennent plus systémiques. Il s'agit donc d'appliquer les principes clés de la réorganisation urbaine en cohérence avec les enjeux et les perspectives de développement stratégique envisagés par les documents d'urbanisme qui seront élaborés par la commune dans les strictes conditions de concertation et de prise en considération de la démarche du développement durable.

La ville, d'une manière générale, est faite à partir de son patrimoine. Il demeure l'un des moteurs de développement durable en développant les pratiques respectives de l'environnement urbain et architectural sur le patrimoine existant. Cette démarche montrera comment, au-delà d'une addition d'actions, facilitera l'émergence d'une culture partagée du développement durable au sein de la ville et des territoires qui répondent aux multiples déséquilibres d'ordre économique, social et environnemental. L'ambition est d'intégrer de nouveaux principes de développement sur leur territoire en croisant l'efficacité économiques, la cohésion et l'épanouissement social et le respect de l'environnement.

Ceci dit, l'attachement et la prise en charge du patrimoine bâti et paysager, permettra d'ouvrir d'avantage aux débats les grandes problématiques de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il est important aussi d'élargir les connaissances concernant la qualité patrimoniale de la ville de Tébessa aux différents acteurs y compris les décideurs, et de collaborer avec les autres disciplines qui, souvent disposent de connaissances et du savoir sur l'urbain. Ces réflexions présentées sous formes d'enjeux essentielles permettront certainement d'accroître les connaissances sur ce volet considéré important et d'autres sur l'influence des politiques sur la production et le développement durable de la ville.

A ce titre, les décisions relatives au développement urbain durable de la ville en Algérie entre autre Tébessa dépassent les raisons théoriques et techniques. Elles sont d'essence politique, c'est parce que le jeu des valeurs et des intérêts des acteurs de la ville est conflictuel, que les contenus de l'utilité collective sont multiples et que les choix possibles sont manifestement complexes et incertains. A présent, il est vraiment possible d'adapter la ville de Tébessa aux exigences de la durabilité que nous

avons présentée dans le présent article à condition de passer à l'action et que les efforts en sa faveur se multiplient. Par la même, le choix est la dynamique de développement du présent à long terme. C'est seulement en saisissant ces mécanismes de développement urbain durable présentés à travers les enjeux suscités, que les praticiens, administrateurs, professionnels et gestionnaires pourront efficacement formuler leurs adhésions à ce projet ambitieux de développement sensible, adéquat et durable de la ville algérienne à travers notre cas qui est la ville de Tébessa.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- (1) MASBOUNGI. A, « Faire la ville durable » - France 2008, page 07.
- (2) CHARLOT.V C- & OUTREQUIN.P, « Développement durable et renouvellement urbain - des outils opérationnels pour améliorer la qualité de vie de nos quartiers-» - France 2006, page 28.
- (3) XAVIER .G, « Les annales de la recherches urbaine, développement et coopération -le patrimoine comme ressource pour la ville-» - France 2000, page 29-31.
- (4) BADJADJA .A, « Conférence à l'occasion des assises du patrimoine culturel » - Alger 2003.
- (5) DIEN .CH, « l'Afrique byzantine » - France 1966, page 186.
- (6) BRUNO .A, « Revue projet urbain n° 13 - patrimoine et modernité- »- France 1998, page 06.
- (7) BOUMAAZA .N, Note prise lors de la conférence aux magistrants intitulée « Approche de la ville contemporaine» - Constantine2006.
- (8) Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (Algérie), « Schéma Régional d'Aménagement du Territoire» - Algérie 2007, page 03.
- (9) BOUMAAZA .N, Note prise lors de la conférence aux magistrants intitulée « Approche de la ville contemporaine» - Constantine2006.
- (10) THEYS.J, « Villes du XXI eme siècle » - France2001, introduction.
- (11) Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (Algérie), « Schéma Régional d'Aménagement du Territoire» - Algérie 2007, page 80.
- (12) Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (Algérie), « Schéma Régional d'Aménagement du Territoire» - Algérie 2007, page 44.
- (13) Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (Algérie), « Schéma Régional d'Aménagement du Territoire» - Algérie 2007, page 80.

- (14) Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (Algérie), « Schéma Régional d'Aménagement du Territoire» - Algérie 2007, page 76.
- (15) Recommandations concernant la protection du patrimoine adopté par la conférence générale de l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, novembre 1972 « Revue vies de villes n°05 – l'apport économique du patrimoine - » - Alger 2006, – page 62.
- (16) Direction de programmation et suivi budgétaires (ex : DPAT) de Tébessa « monographie de la wilaya de Tébessa », 2013, page 2 & 5.
- (17) Direction de programmation et suivi budgétaires (ex : DPAT) de Tébessa « monographie de la wilaya de Tébessa », 2013, page 4.
- (18) Direction de programmation et suivi budgétaires (ex : DPAT) de Tébessa « monographie de la wilaya de Tébessa », 2013, page 9.
- (19) Direction de programmation et suivi budgétaires (ex : DPAT) de Tébessa « monographie de la wilaya de Tébessa », 2013, page 19.
- (20) Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (Algérie), « Schéma Régional d'Aménagement du Territoire» - Algérie 2007, page 03.
- (21) Direction de l'environnement de Tébessa - juin 2015.
- (22) ANDRE. P, «L'évaluation des impacts sur l'environnement – processus, acteurs et pratiques ». France 2003, page 163.
- (23) DAMIEN. A, « Guide du traitement des déchets». France 2003, page IX.
- (24) GERMEN. C, « Rapport sur la gestion des déchets solides en Algérie – rôles et compétences des autorités locales », Algérie 2014, page 13.
- (25) DELARUE.F, « projets urbains en France », France 2002, page 07.
- (26) MASBOUNGLA, « projets urbains en France, France 2002 », page 08.
- (27) LEFEVRE.P, « Voyages dans l'Europe des villes durables», France 2008, abstract.